

SYNTÈSE DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Jeudi 1^{er} octobre 2020

1) POINT DE SITUATION

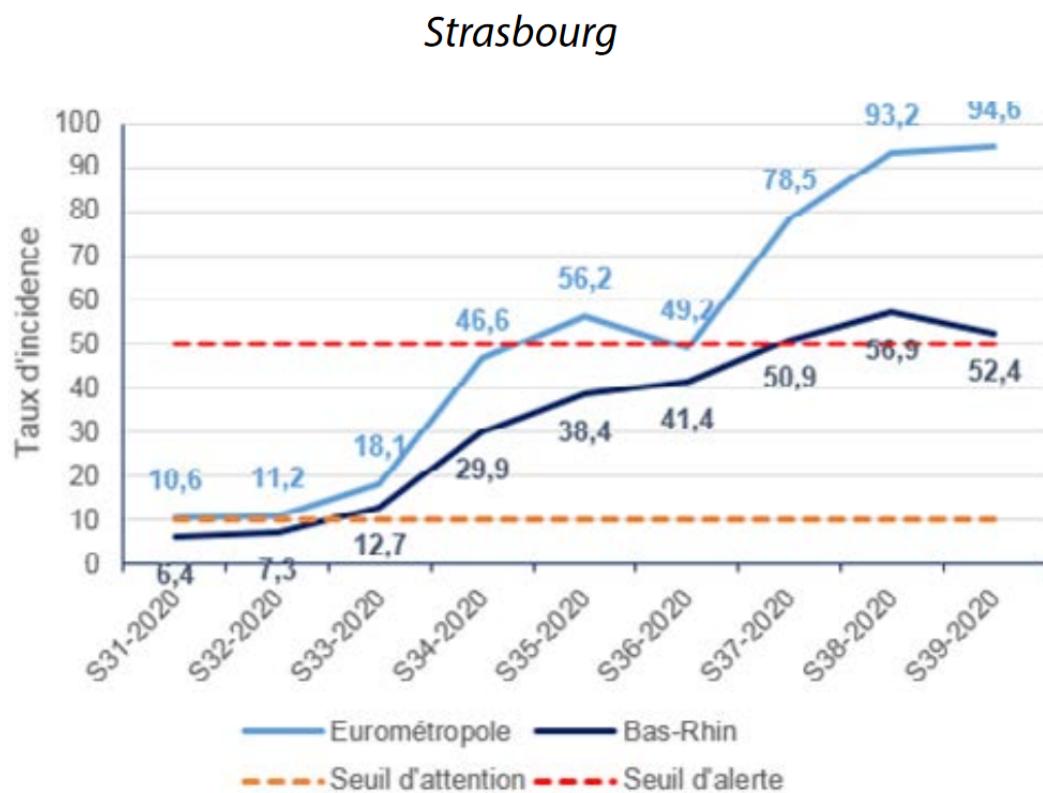
Tableau des indicateurs de suivi au 1er octobre 2020 :

Passages aux urgences	Appels SOS médecins	Taux d'incidence (sur les 7 derniers jours)	Taux d'incidence chez les plus de 65 ans (sur les 7 derniers jours)	Taux de positivité en % (sur les 7 derniers jours)	Personnes en réanimation	Hospitalisations	Décès cumulés	Sorties du SDIS Covid	Appels au SAMU	Nombre de nouveaux patients confirmés	Nombre de nouvelles personnes contacts identifiées
12/sept.		48,3		2				5	69	58	151
13/sept.		50,6		2,1				13	60	92	198
14/sept.	2	20	56,9	2,3	7	48	701	9	47	74	321
15/sept.	3	11	60,8	2,4	9	50	701	8	23	93	220
16/sept.	7	24			11	57	702	11	32	108	313
17/sept.	3	23			11	60	703	13	25	113	464
18/sept.		63,6		2,8	11	56	703	10	18	119	295
19/sept.		58		2,7				10	47	121	371
20/sept.	2	21	56,5	2,7				10	30	74	290
21/sept.	6	14	56,9	2,7	11	55	703	9	22	22	105
22/sept.	7	4	53,9	2,7	11	70	703	9	20	105	322
23/sept.	4	12			10	66	704	7	23	137	295
24/sept.	4	17			11	41	704	11	23	123	347
25/sept.		51,9	13,4	3	15	47	704	4	12	108	230
26/sept.		53,2	14,3	3,1				8	17	73	217
27/sept.	4	8	52,4	14,3	3,1			4	23	51	165
28/sept.	4	8	45,7	12,9	2,9	14	46	705	4	18	68
29/sept.	4	9				14	49	705	7	19	75
30/sept.	2	8				13	44	706	3	18	141
										43	192

NB : les cellules vides sont liées aux fins de semaine ou à l'absence de données ; la cellule est en rouge si le chiffre est supérieur à celui de la veille, en vert s'il est inférieur ou égal.

- **Suivi taux d'incidence par Santé Publique France – Eurométropole de Strasbourg**

Évolution du taux d'incidence (nombre de nouveaux cas domiciliés/100 000 habitants sur 7 jours) depuis la semaine 31-2020 par métropole à la date du 28 septembre 2020.



2) TESTS / TRACING / ISOLEMENT

- Les campagnes de tests se poursuivent dans le Bas-Rhin, se stabilisant à un taux de 2 000 tests pour 100 000 habitants.
- Clusters : 22 clusters sont suivis.
- Isolement : 104 personnes ont été accompagnées par la cellule territoriale d'appui à l'isolement depuis le 15 mai. 40 places d'hôtel sont dédiées à l'isolement.

3) POINTS D'ATTENTION ET ACTUALITÉS PARTICULIÈRES

- Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé a présenté, lors de son allocution du 24 septembre, les niveaux d'alerte dans lesquels les départements sont placés en fonction de leur dynamique épidémique. Le département du Bas-Rhin a été classé en « zone Alerte ». Dans ces départements, les préfets sont habilités à prendre des mesures pour réduire le risque de contamination. Une mesure est imposée à l'ensemble de ces départements : les événements festifs, comme les mariages, tombolas, événements associatifs, fêtes d'anniversaire devront se tenir en petit comité de moins de 30 personnes. **La préfète du Bas-Rhin a pris un arrêté en ce sens interdisant les événements festifs ou familiaux réunissant plus de 30 personnes dans les Établissements Recevant du Public (ERP) du département du Bas-Rhin. Cette mesure prend effet à compter du 28 septembre jusqu'au 15 octobre inclus.**
- Le 30 septembre, la préfète a décidé, en concertation avec les maires, de **prolonger les arrêtés relatifs au port du masque en extérieur**. Ces mesures globales de prévention ont pour objectif de ralentir la progression du virus. Restent ainsi en vigueur jusqu'au 15 octobre 2020 :
 - l'arrêté qui impose le masque lors de tout rassemblement sur la voie publique de plus de 10 personnes, et sur les marchés non-couverts, vide-greniers ou brocantes,
 - les 13 arrêtés relatifs au port du masque obligatoire dans les 13 communes de plus de 10 000 habitants du Bas-Rhin (Strasbourg, Schiltigheim, Bischheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Ostwald, Hoenheim, Haguenau, Sélestat, Bischwiller, Obernai, Saverne, Erstein) sur les mêmes zones que celles prévues dans les arrêtés initiaux .

Après concertation avec les maires de Bischheim et Lingolsheim et au vu de la situation sanitaire, les évolutions suivantes ont été décidées dans ces communes :

- à Bischheim : levée de l'obligation du port du masque dans la zone industrielle, à l'exception des parkings des commerces,
- à Lingolsheim : port du masque obligatoire dans la zone du campus du CESI.

- La préfète de région Grand Est a présidé ce 1^{er} octobre la 4ème visioconférence sur la situation sanitaire avec les Länder frontaliers, les ministères fédéraux de l'intérieur et des affaires étrangères à Berlin et le ministère de la santé suisse à Berne.
- La cellule départementale interministérielle de déconfinement et les sous-préfectures d'arrondissement continuent de répondre aux nombreuses sollicitations et aux déclarations de rassemblements qui lui sont adressées . Contacts :
 - Préfecture : pref-covid19@bas-rhin.gouv.fr
 - Sous préfecture de Haguenau-Wissembourg : sp-haguenau@bas-rhin.gouv.fr
 - Sous préfecture de Molsheim : sp-molsheim@bas-rhin.gouv.fr
 - Sous préfecture de l'arrondissement de Saverne : sp-saverne@bas-rhin.gouv.fr
 - Sous-préfecture de l'arrdt de Sélestat-Erstein : sp-selestat-erstein@bas-rhin.gouv.fr